

## Compte rendu du conseil municipal du 21 février 2023

Le lundi 21 février 2023, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Jutteau Françoise, Maire.

Etaient présents : Thédenat Jacques, Ribard François, Gottigny Yannick, Combes Alain, Vidal Jean Charles, Itier Alain, Leonard Fanny, Comparet Marc, Vignal Cyril

Léonard Fanny est nommée secrétaire

Présents : 10

Votants : 10

### Avis sur la demande d'affiliation de l'agence départementale de l'habitat et du logement au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard

La commune n'étant pas affiliée au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard, elle ne peut donner son avis sur cette demande d'affiliation.

### Autorisation à donner au maire pour signer l'acte notarié de régularisation du chemin des Oliviers

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'acheter l'emprise du chemin des Oliviers pour 1€ à M. Ducros Richard et Ducros Rose Marie afin de régulariser l'incorporation de ce dernier dans la voirie communale. Un plan de géomètre est joint à la présente délibération.

Mme le maire est autorisée à signer l'acte notarié et tout document se rapportant à ce dossier.

Maitre Teulon de Ganges sera chargée de cette vente.

**Voté à l'unanimité**

### Projets 2023, examen de divers devis et décisions

#### Panneaux photovoltaïques :

Il est présenté un devis de la société ANEO pour la fourniture et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la mairie. Ce projet nous permettra de réduire les consommations d'électricité notamment pour la salle socio culturelle.

Coût du projet :            H.T      14032,89€      TTC :    16.990€

Pour rappel une aide financière de l'Etat de soutien à l'investissement local de 6695€ à d'ores et déjà été accordée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré demande au maire de passer commande et l'autorise à signer tout document se rapportant à ce projet.

**Voté à l'unanimité**

### Utilisation du don de Mme Fonquernie

Mme Fonquernie a fait un don en numéraire à la commune de Saint Martial d'un montant de 2003.23€. Cette dernière ayant déjà financée une partie des travaux de réfection de la façade de l'église, Il est proposé au conseil municipal que cet argent soit utilisé pour le remplacement de la Croix de la place de l'église.

A cet effet un devis est fourni de l'entreprise LCM du Vigan.

Deux solutions sont proposées,

Option 1 : 1908€ H.T

Option 2 : 2344€ H.T

C'est l'option 1 qui est choisie à l'unanimité des membres du conseil et est choisit la finition brossée.

### Voté à l'unanimité

### Réflexion sur la mise en place d'une citerne pour alimenter les camions de pompiers en cas d'incendie.

La ressource en eau de la commune de st martial suffit pour l'instant à alimenter les maisons desservies par le réseau d'eau communal. Compte tenu du changement climatique, la commune ne pourra plus fournir aux services d'incendie de l'eau provenant de la ressource communale.

Pour rappel, lors de l'incendie de l'été dernier sur la commune Soudorgues les pompiers ont du utiliser 30m3 de l'eau alimentant notre réseau.

Il convient donc de réfléchir à une solution intermédiaire.

Celle proposée pour l'achat d'une citerne TUBAO d'une capacité de 30m3 au prix de 11362€ H.T. viendrait s'ajouter à ce coût les frais d'installation.

Une discussion est engagée et d'autres solutions envisagées, affaire à suivre.

### Travaux sur les chemins communaux :

La commune envisage en 2023 la restructuration et la réfection des chemins communaux.

Un devis de 308 752€ H.T soit 370.502.40 TTC a été établi par les ETS Michel

La commission de travaux se réunira afin de prioriser les chemins les plus abimés, et décidera

Lesquels seront impactés sur les finances 2023.

### Devis réparation de la fontaine du Trive :

Un devis des ETS Bayard d'un montant de 676.88€ H.T est présenté.

Ce devis est accepté et commande de ces travaux sera passée.

### **Dispositif « Fonds Vert » :**

Information est faite aux conseillers de la mise en place par l'Etat d'un dispositif d'aide financière au titre du Fonds Vert. Dans ce cadre la commune pourrait prétendre à une aide financière dans le volet : « Aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics ».

Il pourrait être envisagé le remplacement des fenêtres du bâtiment de la mairie le changement de mode de chauffage, l'isolation des murs. Divers devis seront demandés.

### **Projecteur de la place de l'église :**

A la demande des conseillers le projecteur situé sur la place de l'église, sera déconnecté.

### **Chiens errants :**

Les propriétaires de chiens vagabondant dans le village seront rappelés à l'ordre.

### **Avis des conseillers sur l'implantation de la stèle St Blaise**

Les conseillers confirment que l'emplacement de la Stèle de l'Auboïste marquant le souvenir des fêtes de st Blaise d'Antan leur convient.

Un débat s'engage pour ou contre la haie située de part et d'autre.

### **Informations diverses :**

- Le conseil est informé de la mise en place d'un relais de phase au PR du Trives. L'ajout de ce relais empêchera le déclenchement des pompes en l'absence des 3 phases.  
Coût : 505.57€ TTC.
- Réparation effectuée sur le tracteur agricole Kubota : 3800.76€ TTC
- Les services techniques demandent l'autorisation d'acheter un balai adaptable sur l'engin.  
Coût : 762.16 TTC

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est levée à 21h45*